



Délibération 25_12_11_CA_067

Séance du 11 décembre 2025

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Fondation partenariale Polytechnique-prolongation

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 11 décembre 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu le Code de l'éducation, article L.719-13 :

Vu les statuts de la fondation partenariale Polytechnique Hauts de France ;

Le conseil d'administration se prononce sur la prolongation de la fondation.

Le programme d'action de la fondation étant arrivé au terme des 5 ans initialement prévus, le Président propose au Conseil une prolongation pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Adopte la prolongation de la fondation partenariale polytechnique pour une durée de 5 (cinq) ans.

Pour : 28 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,